



DISCOURS DE MADAME LA MINISTRE

**SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE LE MINISTERE
DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE ET CARE INTERNATIONAL**

**Projet de Mise à l'Echelle des Associations
Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC)
en Côte d'Ivoire**

- **Monsieur Guillaume AGUETTANT, Directeur Pays Care International Côte d'Ivoire ;**
- **Madame Fati Abdou, Coordinatrice Programme /Autonomisation de la Femme-Equité Genre et collaborateurs;**
- **Madame la Directrice de Cabinet ;**
- **Madame la Directrice de Cabinet Adjointe ;**
- **Monsieur le Chef de Cabinet ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs Centraux ;**
- **Messieurs les Coordonnateurs des Programmes ;**
- **Honorables invités ;**
- **Chers amis de la presse ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Il m'est particulièrement agréable et c'est pour moi, un honneur de prendre part à cette cérémonie de signature de convention du Projet de Mise à l'Echelle des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) en Côte d'Ivoire qui vient témoigner, une fois de plus, de la qualité de la coopération entre CARE INTERNATIONAL et l'Etat de Côte d'Ivoire.

La signature de la présente convention constitue un maillon important dans l'atteinte de l'un des objectifs fixés par le Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté, qui est de développer environ 1000 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) d'ici fin 2022.

Mesdames et Messieurs,

L'Etat de Côte d'Ivoire a procédé à la mise en place de plusieurs actions stratégiques en vue de matérialiser la vision 2030 qui place l'être humain au cœur de la stratégie de développement, notamment, avec la création du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté (MSLP), dont l'objectif, est de mettre en œuvre et de suivre la politique du Gouvernement en faveur des personnes les plus démunies et vulnérables.

C'est dans ce contexte que le Programme Filets Sociaux Productifs en Côte d'Ivoire a expérimenté une phase pilote des AVEC dans 311 villages bénéficiaires en 2020 issus de 07 régions du projet couvrant 22 000 ménages

Les résultats de ce pilotage ont permis de démontrer la capacité de cet instrument, non seulement à accroître l'épargne et faciliter l'autofinancement local pour la réalisation d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), mais aussi à consolider les liens de solidarité entre les membres. Au regard des résultats favorables obtenus, ce sont à ce jour, 1800 groupements AVEC dans le cadre de l'accompagnement productif des bénéficiaires des filets sociaux

Toutefois, Force est de constater que le taux de couverture du projet reste relativement faible au regard du taux national de pauvreté de 39,4%, soit plus de 8 668 000 personnes.

C'est dans ce cadre que, fort des liens de collaboration étroits tissés avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire, l'ONG Care International, précurseur des AVEC en Côte d'Ivoire depuis 2002 avec plus 8000 membres des AVEC mises en place sur toute l'étendue du territoire national, a été sollicitée pour accompagner et appuyer les efforts du Gouvernement dans ce projet, qui contribuera à n'en point douter au développement économique durable.

Mesdames et Messieurs,

Il s'agira, au travers de cette initiative, d'aboutir à une couverture nationale du modèle des AVEC, vecteur de transformations positives notables et mesurables au niveau individuel, familial et communautaire. Ce cadre de coopération consistera spécifiquement, à rechercher conjointement des financements pour une mise à échelle nationale de l'approche AVEC, de coopérer et de consentir les efforts nécessaires au succès des activités initiées en faveur de la lutte contre la pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

Chers Collaborateurs,

Je me félicite du dialogue franc et direct qui a prévalu lors des réunions relatives à l'élaboration de cette convention entre les équipes techniques des deux parties qui se concrétise ce jour par la signature de la présente convention de partenariat.

Je tiens à rappeler combien la mise en œuvre de ce projet constituera le fruit d'efforts communs et par ricochet, je me réjouis de la qualité de cette collaboration, basée sur notre volonté commune d'œuvrer pour le bien-être des

populations. Mesdames et Messieurs des équipes technique du Ministère et de Care International, je vous exhorte à maintenir le rythme de travail qui a permis la formalisation de notre collaboration par l'acte de ce matin ; voire à plus de célérité à l'atteinte de l'objectif fixé par le Gouvernement. Le travail ne fait que commencer. Pour ce faire, je vous assure de mon entier engagement à vous accompagner.

Grâce à notre engagement commun, nous allons permettre, progressivement à 5750 communautés par région, soit environ 75000 sur l'ensemble de 13 régions, en ce qui concerne la première phase de bénéficier de cet outil d'autonomisation financière durable.

Mesdames et Messieurs,

Nous restons convaincus qu'avec les efforts conjugués de tous, le Gouvernement, Care International et les populations, nous réussirons notre pari d'inscrire notre pays dans la perspective d'une nouvelle période glorieuse pour le bonheur des populations vulnérables.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos, en réitérant au nom de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA, mes remerciements à l'endroit de Monsieur Guillaume AGUETTANT, Directeur Pays Care International Côte d'Ivoire, pour son leadership et sa coopération ainsi qu'à sa délégation.

Merci de votre aimable attention